



**AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE
DU PROJET MAENA**

**« Replenishing the small water cycle towards a more resilient
Agriculture »**

Le Centre Méditerranéen des Energies Renouvelables – MEDREC, en tant que bénéficiaire principal et l'Institut National Agronomique de Tunisie -INAT, en tant que partenaire, du projet « MAENA » (Replenishing the small water cycle towards a more resilient Agriculture), projet financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg NEXT MED moyennant un contrat de subvention d'un montant total de 2.8M€ (dont 89% contribution de l'UE), se proposent de lancer une consultation pour la réalisation de la mission de vérification des dépenses et l'établissement des rapports d'audit des dépenses effectuées par chacun des deux bénéficiaires tunisiens (MEDREC et INAT) durant la période d'exécution du projet MAENA, qui est de 36 mois à partir de 16/09/2025.

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 860.060,00 € ainsi répartis :

Partenaire	Nom du partenaire	Budget total par partenaire
LP	Mediterranean Renewable Energy Center - MEDREC	635.460,00 €
PP01	L'Institut National Agronomique de Tunisie	224.600,00 €

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège du MEDREC dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :



CONSULTATION N°MAE04 /2026
PROJET MAENA : Sélection d'un auditeur externe pour
les partenaires tunisiens du projet MAENA
(A_T_2.3_0285),
« À ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation. »
(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre du MEDREC contre décharge et ce, au plus tard le 01/06/2026 à 12H00, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par le MEDREC et l'INAT dans le cadre du projet MAENA.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 34.000,00

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer deux contrats de prestation de service distincts avec chaque partenaire tunisien du projet MAENA (MEDREC et INAT).

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire:

*Chef de file: Centre Méditerranéen des Energies Renouvelable (MEDREC)

*Partenaire N° 1: Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)

Documents joints :

- Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.